

Permanences

Le service vous accueille sur rendez-vous :

- à Rennes du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 14h à 17h au siège de l'UDAF 35
- à Saint-Malo à l'antenne de l'UDAF 35 1 fois par mois

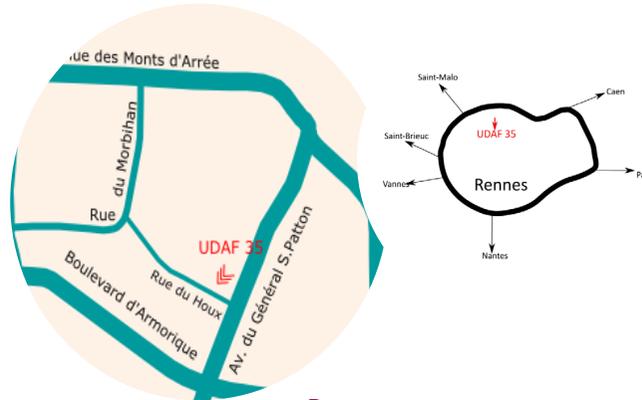
Téléphone : 02 30 03 95 60

Fax : 02 30 03 95 61

Mail : acesauxdroits@udaf35.unaf.fr

Site internet : www.udaf35.fr

Plan d'accès



Rennes

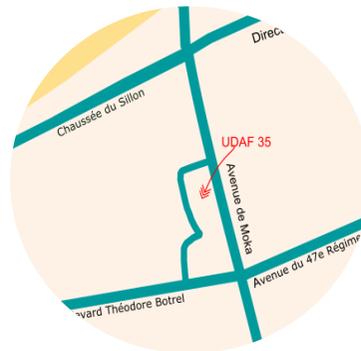
UDAF 35

Maison de la Famille

1, rue du Houx

35700 RENNES

- Bus : ligne C5, Arrêt Houx-Cité U, direction Patton
- Rode : sortie 14, Porte de Maurepas



Saint Malo

8b, avenue de Moka

35400 SAINT-MALO

Votre rendez-vous

Le :

À

Avec :

Notes :

.....

.....

.....

Partenaires



VOS DROITS • BUDGET • SURENDETTEMENT
CONSOMMATION • MICROCREDIT

Service Accès Aux Droits

Notre mission

Notre mission s'appuie sur les politiques de lutte contre les exclusions à travers des interventions allant de la prévention budgétaire à l'accompagnement des personnes en difficulté budgétaire.

Cette mission s'inscrit dans le réseau UNAF au sein du pôle consommation, économie et emploi.

L'écoute et la neutralité sont essentielles dans nos interventions. Notre mission se décline à travers :

- La prévention budgétaire et le surendettement : information et accompagnement des personnes en difficulté financière.
- Le microcrédit : accompagnement dans un projet d'insertion sociale et/ou professionnelle.
- Des interventions collectives autour de la prévention budgétaire

Budget et surendettement

- Informations relatives à la procédure de surendettement
- Accompagnement et suivi du dossier de surendettement
- Information sur les droits
- Orientation vers des partenaires
- Accompagnement spécifique aux accédants à la propriété en difficulté

Microcrédit personnel

Le microcrédit est un prêt de 300 à 3 000 € accordé aux personnes qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique pour financer un projet en lien avec l'insertion sociale et professionnelle.

- Accompagnement la personne dans sa demande de microcrédit
- Instruction les dossiers avec le(s) partenaire(s) bancaire(s)
- Suivi du microcrédit jusqu'à la fin du prêt

Interventions collectives

Ce sont des sessions d'informations tout public, à la demande d'un partenaire, dans les domaines suivants :

- Budget
- Consommation

Permanence juridique

Un(e) avocat(e) reçoit sur rendez-vous pour vous :

- Informer sur un problème juridique
- Orienter sur les démarches à effectuer, les structures à contacter

Cette permanence juridique se tient 2 mercredis par mois, elle est destinée aux personnes bénéficiant de l'aide juridictionnelle.

Ce service bénéficie du soutien du CDAD et de l'Ordre des Avocats.